

L'offre en hôtellerie classée

En janvier 2014, le département comptait 138 hôtels classés représentant 4 645 chambres (9 290 lits).

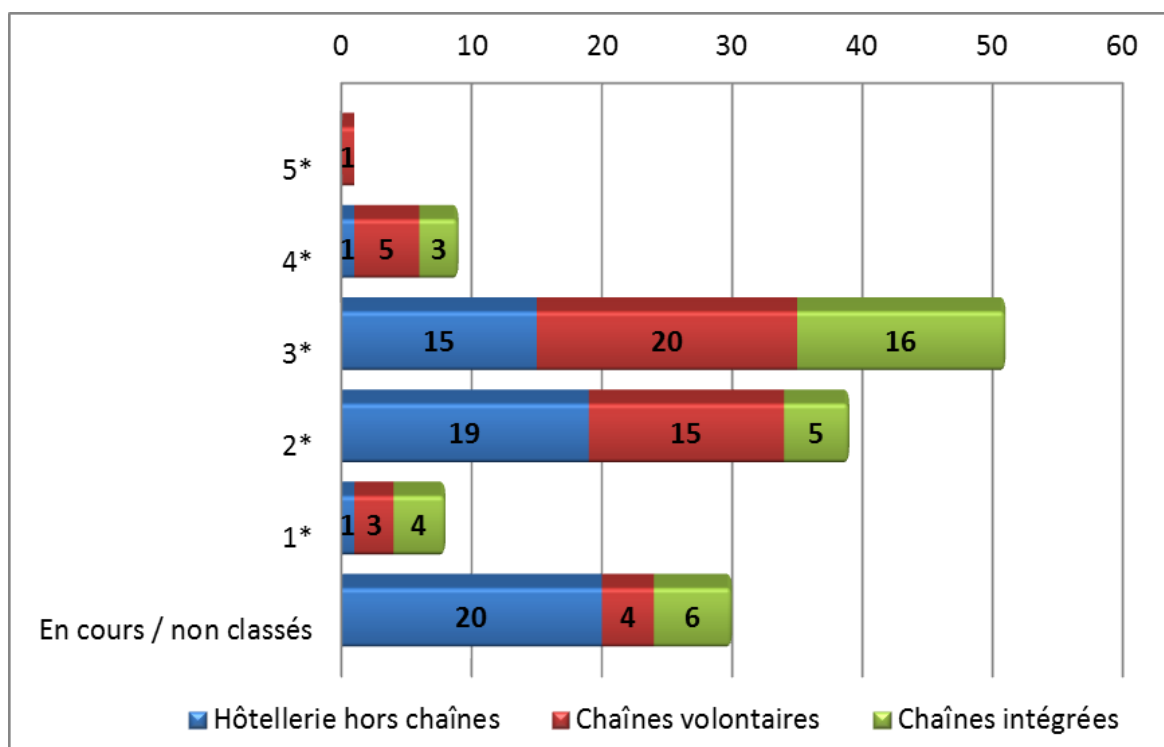
Répartition par catégorie :

Prend en compte la nouvelle norme

Les hôtels 3 étoiles constituent 37% de l'offre globale et même 47% des établissements classés « nouvelle norme ». Avec la réforme des classements, ces derniers sont les plus représentés dans le département, devant les 2 étoiles. La proportion entre les chaînes volontaires, intégrées et l'hôtellerie hors chaînes est similaire à l'année dernière.

En nombre d'hôtels :

Classement	Hôtellerie hors chaînes	Chaînes volontaires	Chaînes intégrées	Total
En cours / non classés	20	4	6	30
1*	1	3	4	8
2*	19	15	5	39
3*	15	20	16	51
4*	1	5	3	9
5*	0	1	0	1
Total	56	48	34	138



En nombre de chambres : le nombre moyen de chambres par établissement s'élève à 34.

Classement	Hôtellerie hors chaînes	Chaînes volontaires	Chaînes intégrées	Total
En cours / non classés	368	45	366	779
1*	7	148	299	454
2*	433	298	309	1040
3*	333	489	910	1732
4*	40	232	337	609
5*	0	31	0	31
Total	1181	1243	2221	4645
Nombre moyen de chambres	21	26	65	34

Répartition par secteur :

Classement	Nombre d'établissements	Nombre de chambres	Nombre moyen de chambres
Orléanais	53	2785	53
Sologne Val Sud	14	317	23
Beauce et Loire	16	319	20
Gâtinais	22	548	25
Giennois	14	310	22
Beauce Gâtinais en Pithiverais	8	180	23
Forêt d'Orléans - Val de Loire	11	186	17
Total	138	4645	34

L'Orléanais représente toujours 38% de l'offre départementale en établissements hôteliers et 60% des chambres.

- 62% des hôtels possèdent un restaurant
- 34 chambres en moyenne par établissement
- 25 établissements sont labellisés Logis de France
- 40 hôtels sont adhérents à la centrale de réservation
- 3 établissements possèdent le label « Tourisme et Handicap »